

Note d'information - RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

CAS N°1	ELEVES DOMICILIES ET SCOLARISES (HORS ETUDES SUPERIEURES) SUR L'UNE DES COMMUNES SUIVANTES : Aubenas, Fons, Lachapelle-sous-Aubenas, Labégude, Lavilledieu, St-Didier-sous-Aubenas, St-Etienne-de-Fontbellon, St-Privat, Ucel, Vals-les-Bains, Vesseaux		
	Abonnement Tout'Compris	90 €	
	Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'enbus	90 €	
	Abonnement Tout'Compris – Quotient familial < 600 € (1)	CDATIUT	
	Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'enbus	GRATUIT	
Abonnement Tout'Compris – à partir du 4 ^{ème} enfant inscrit (2)		CDATIUT	
	Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'enbus	GRATUIT	
F	FRAIS DE DOSSIER EN CAS D'INSCRIPTION APRES LE 19/07/2024	15 €	

(1) - Sur présentation d'une attestation de paiement de moins de 3 mois délivrée par la CAF ou MSA, mentionnant le nom de l'enfant et d'un justificatif de domicile / (2) - Sur présentation d'une attestation de paiement de moins de 3 mois délivrée par la CAF ou MSA, mentionnant le nom de l'ensemble des enfants ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile

CAS N°2			
Complément Urbain Tout'enbus Sur présentation d'un abonnement scolaire de la Région (ayant droit) ou d'un abonnement commercial annuel Région (Non ayant droit) 30 € Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'enbus			

	riajets illimites de septembre à Aout sur tout le reseau rout embas			
CAS N°3 ELEVES DOMICILIES SUR L'UNE DES 28 COMMUNES DE LA CCBA* ET SCOLARISES (HORS ETUDES SUPERIEURES) A L'EXTERIEUR DU TERRITOIRE DE LA CCBA				
Complément Urbain Tout'enbus Sur présentation d'un abonnement scolaire de la Région (ayant droit) ou d'un abonnement commercial annuel Région (Non ayant droit) 30 € Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'enbus				

^{*}Communes CCBA (Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas) : Ailhon, Aizac, Aubenas, Fons, Génestelle, Juvinas, Labastide-sur-Bésorgues, Labégude, Lachapelle-sous-Aubenas, Lavilledieu, Laviolle, Lentillères, Mercuer, Mézilhac, St-Andéol-de-Vals, St-Didier-sous-Aubenas, St-Etiennede-Boulogne, St-Etienne-de-Fontbellon, St-Joseph-des-Bancs, St-Julien-du-Serre, St-Michel-de-Boulogne, St-Privat, St-Sernin, Ucel, Valléesd'Antraigues-Asperjoc, Vals-les-Bains, Vesseaux, Vinezac

Comment s'inscrire?

CAS N°1 uniquement Dès le 13 mai, Sur internet boutique.toutenbus.fr

NOUVEAU: Possibilité de débit différé au 07/09/2024!

24h/24 & 7i/7

CAS N°1, 2 et 3

Dès le 13 mai, A la Maison de la Mobilité 8 chemin de la Plaine 07200 AUBENAS

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Munissez-vous d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du formulaire d'inscription joint et de la carte oùra de l'élève. S'il possède déjà une carte oùra, possibilité de faire un duplicata à 15 € en cas de perte, vol ou dégradation. S'il n'en a jamais eu ou si celle-ci est périmée, une nouvelle carte sera créée gratuitement.

